

Garantie limitée de l'ECU d'APsystems Europe, Moyen-Orient, Afrique

L'unité de communication d'énergie d'APsystems (l'ECU ou le « Produit ») fournie par Altenergy Power System Europe B.V. (« APsystems ») est conçue pour résister à des conditions de fonctionnement normales lorsqu'elle est utilisée à des fins initialement prévues conformément au Manuel de l'utilisation d'APsystems fourni avec le système. Cette Garantie limitée d'APsystems (« Garantie limitée ») couvre les produits défectueux pendant une période de trois (3) ans à compter de la date d'enregistrement initiale de l'ECU dans la base de données EMA d'APsystems (« Période de garantie »). Un Produit est considéré comme défectueux s'il est inutilisable en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication, à condition qu'APsystems, après inspection, établisse l'existence de ce défaut (« Produit défectueux »). Pour obtenir un service dans le cadre de cette Garantie limitée, le détenteur de ladite Garantie doit se conformer aux procédures d'Autorisation de retour de marchandise (« RMA »), qui sont disponibles sur le site Web : www.APsystems.com.

Pendant la Période de garantie, APsystems, à sa discrétion, soit (1) réparera ou remplacera gratuitement le Produit défectueux, soit (2) remboursera au détenteur de la Garantie un montant égal à la valeur réelle du Produit défectueux au moment de la découverte du défaut. APsystems peut, à sa discrétion, utiliser des pièces neuves et/ou reconditionnées, et/ou des pièces de conception originale ou ultérieure, pour réparer ou remplacer le Produit défectueux. Si APsystems répare ou remplace le Produit défectueux, APsystems couvrira également les frais d'expédition du Produit de remplacement d'APsystems au client, sans couvrir le coût des droits ou taxes d'importation. La présente Garantie limitée ne couvre pas les frais d'expédition du Produit à APsystems, ni les coûts de main d'œuvre liés au retrait du Produit défectueux ou à la réinstallation du Produit réparé ou de remplacement, ni les dommages liés à l'expédition. Si APsystems répare ou remplace un Produit défectueux, la Garantie limitée continue sur le Produit réparé ou de remplacement pour le reste de la Période de garantie originale.

La Garantie limitée ne s'applique pas et APsystems ne sera pas responsable, de tout défaut ou dommage à tout Produit qui (1) a été déplacé de son emplacement d'installation d'origine, ou (2) a été démonté, altéré ou modifié de quelque manière que ce soit, ou (3) a été mal utilisé, négligé ou mal installé, ou utilisé dans des conditions où le produit n'a pas été conçu pour être utilisé ou utilisé différemment de ce qui est indiqué dans le Manuel de l'utilisation d'APsystems, ou (4) a été soumis au feu, à l'eau, à la corrosion, à des infestations, ou placé dans un endroit différent de ce qui est indiqué dans le Manuel de l'utilisation d'APsystems, tel qu'un environnement extérieur sans enceinte NEMA 6 ou IP67, ou (5) a été affecté par des dommages accidentels ou conséquents causés par d'autres composants du système électrique dans lequel il est installé, ou (6) a fait l'objet de toute tentative de modifier ou de supprimer des marques d'identification d'origine (y compris la marque, le numéro de modèle ou le numéro de série). Cette Garantie limitée ne couvre pas les coûts liés à la dépose, à l'installation ou au dépannage de tout composant des systèmes électriques ou des systèmes de réseaux câblés ou sans fil du client.

Pendant la Période de garantie, cette Garantie limitée peut être transférée aux propriétaires ultérieurs du Produit après avoir rempli un « Formulaire de transfert de garantie » disponible sur le site Web d'APsystems, et après le paiement des frais de transfert nominaux indiqués sur ce formulaire.

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST UNE EST LA SEULE ET EXCLUSIVE GARANTIE FOURNIE PAR APSYSTEMS, ET, DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, TIENT EXPRESSÉMENT LIEU DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, STATUAIRES OU AUTRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, DES GARANTIES DE PROPRIÉTÉ, DE QUALITÉ, DE COMMERCIALISABILITÉ, D'ADÉQUATION À UNE FIN PARTICULIÈRE OU DE NON-CONTREFAÇON, OU DES GARANTIES RELATIVES À L'EXACTITUDE, À LA SUFFISANCE OU À L'ADÉQUATION DE TOUTE INFORMATION TECHNIQUE OU AUTRE FOURNIE DANS LES MANUELS OU AUTRES DOCUMENTS. EN AUCUN CAS, APsystems NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES, PERTES, COÛTS OU DÉPENSES SPÉCIALES, DIRECTS, INDIRECTS, ACCIDENTELS OU CONSÉCUTIFS, QU'ELLE SOIT CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE PERTE ÉCONOMIQUE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ, OU TOUTE BLESSURE CORPORELLE.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations ou exclusions sur les garanties implicites ou sur la durée d'une garantie implicite ou sur la limitation ou l'exclusion de certains dommages, de sorte que la (les) limitation(s) ou exclusion(s) ci-dessus peut (peuvent) ne pas s'appliquer. Cette Garantie limitée confère au client des droits légaux spécifiques, et le client peut avoir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

Altenergy Power System Europe B.V.
Karspeldreef 8,
1101 CJ, Amsterdam
The Netherlands
info.emea@APsystems.com
emea.APsystems.com

ECU4.2EMEA © Tous droits réservés 09/23

